



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 2, numéro 5
Juillet-Septembre 2019
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

**STABILITE POLITIQUE ET DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO DE 2006 A 2016**

Felly LUKUNGA NGOMBA

Assistant à l'Université Pédagogique Nationale et Chercheur Associé à l'Institut de Recherche en
Géopolitique et d'Etudes Stratégique/Kinshasa-RDC
lukunga.n@irges.org ; felissanolukunga@gmail.com

RESUME

Cette réflexion établit le parallélisme entre la paix et la stabilité dans le développement socioéconomique en République du Congo. La paix et la stabilité politique sont présentées, ici comme deux éléments importants dans la promotion du développement socioéconomique de l'individu et de la société. La stabilité politique est la clé du progrès et du développement car elle affecte tous les aspects liés à la sécurité, au développement économique et social d'une communauté. L'impact de la stabilité politique se répercute sur la sécurité en RDC qui a traversé des périodes politiquement instables. En effet, cette dernière a connu et continue à connaître des troubles dans certains coins de la république. Cette situation déplorable apporte des changements au niveau sécuritaire, du fait que l'insécurité est le résultat inévitable de l'instabilité politique. L'homme étant de nature politique, il cherche à vivre dans une société humaine où la sécurité, la stabilité et l'harmonie prévalent sur les conflits, les crises et les guerres.

Mots-clés : *stabilité politique, développement socioéconomique, RDC, paix.*

ABSTRACT

This paper establishes the parallelism between peace and stability in socioeconomic development in the Republic of Congo. Peace and political stability are presented here as two important elements in promoting the socio-economic development of the individual and society. Political stability is the key to progress and development as it affects all aspects related to the security, economic and social development of a community. The impact of

political stability is reflected in security in the DRC, which has been through politically unstable times. Indeed, the latter has known and continues to experience unrest in some corners of the republic. This deplorable situation brings changes to the security level, as insecurity is the inevitable result of political instability. As a man of a political nature, he seeks to live in a human society where security, stability and harmony prevail over conflicts, crises and wars.

Keywords : *political stability, socioeconomic development, DRC, peace.*

INTRODUCTION

L'instabilité politique dans le contexte congolais est un terme générique qui décrit des situations allant de la simple précarité aux conflits armés les plus sanglants. Sa présence ou son absence détermine l'avenir multidimensionnel de toute entité humaine.

Pour certains analystes des relations internationales, le développement est un préalable à la paix. Ils identifient la pauvreté comme l'une des causes des conflits et de l'instabilité politique des Etats. Pour d'autres, le sous-développement est la conséquence de l'instabilité.

Ces deux thèses opposées sèment la confusion et suscitent l'interrogation de savoir : si le développement est la résultante de la sécurité ou si le sous-développement est la conséquence de l'insécurité. Trancher cette bataille de perception n'est pas notre objet d'étude. Toutefois, il convient de préciser que notre analyse va s'inscrire dans la vision qui semble mieux correspondre aux réalités dans notre zone d'étude qui est la République Démocratique du Congo, c'est-à-dire la stabilité politique comme résultante du développement socioéconomique.

La RDC possède un évident potentiel humain, économique et écologique mais connaît depuis les indépendances, de rares périodes de stabilité qui puissent permettre l'exploitation optimale de ses potentialités. L'économie congolaise s'est enfoncée inexorablement dans la morosité depuis les indépendances, malgré une reprise conjoncturelle enregistrée durant la période de la transition, puis les deux magistratures passées (2006-2016).

La RDC est un Etat de 2.345.410 de km², ayant atteint approximativement plus de 80 millions d'habitants. Elle présente des caractéristiques très diversifiées du point de vue géographique, historique, économique, culturel et géopolitique et répartie en 26 provinces.

Sur le plan géopolitique, la République Démocratique du Congo n'est plus, depuis la chute du mur de Berlin, l'enjeu des luttes entre les deux blocs. Par contre, elle est devenue un nouveau centre d'intérêt mondial pour l'accès aux ressources minières et aux hydrocarbures, sans compter ses espaces agricoles inexploités ainsi que les nombreuses possibilités d'investissement.

Depuis son indépendance, la RDC ne cesse de connaître des troubles politiques et conflits armés. Cette situation est à la base de l'instabilité politique qui a une incidence nocive sur l'économie congolaise. De nos jours, force est de constater que la RDC demeure encore sous forte dépendance économique et reste en marge des flux commerciaux et financiers, principalement en raison d'un environnement défavorable pour le climat des affaires.

Pour cela, il faut renforcer la sécurité et la stabilité en son sein dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens d'une part, et d'autre part, de promouvoir le progrès du pays à travers le développement socioéconomique, en vue d'éduquer les générations actuelles qui seront en mesure de gérer les affaires du pays.

Ainsi, notre réflexion s'oriente sur quatre points principaux notamment : la sécurité et l'Etat de droit comme socle du développement de la RDC ; la stabilité politique et situation économique de la RDC ; la situation économique et amélioration des conditions de vie ainsi que les perspectives socioéconomiques de la RDC.

I. SECURITE ET ETAT DE DROIT COMME SOCLE DU DEVELOPPEMENT DE LA RDC

Comme nous venons de le signaler ci-haut, du point de vue de la géopolitique, la RDC n'est plus depuis la chute du mur de Berlin, l'enjeu des luttes entre les deux blocs. Par contre, elle est devenue un nouveau centre

d'intérêt mondial pour l'accès aux ressources minières et aux hydrocarbures, sans compter ses espaces agricoles inexploités ainsi que les nombreuses possibilités d'investissement.

De nos jours, force est de constater que ce pays demeure encore sous forte dépendance économique et reste en marge des flux commerciaux et financiers, principalement en raison d'un environnement défavorable pour le climat des affaires.

Le développement qui nous intéresse dans cette étude fait référence à l'ensemble des mutations positives (techniques, démographiques, sociales, sanitaires...) que peut connaître une zone géographique. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a élaboré en 1990, à côté des indicateurs de développement traditionnels (PNB et PIB), l'indice de développement humain (IDH), qui prend en compte la santé, l'éducation, le respect des droits de l'homme, le revenu par habitant, le taux d'analphabétisme, l'accès à l'eau, etc.

Depuis toujours, la République Démocratique du Congo fait partie des Etats africains avec une note faible de l'Indice du Développement Humain. Ceci étant dit, nous basons notre réflexion sur la question de savoir si ce pays peut réellement amorcer son développement sans un environnement sécurisé fondé sur l'Etat de droit ?

I. 1. Stabilité institutionnelle facteur de développement

Des chercheurs tels que Murphy, Shleifer et Vishny puis Robert E. Hall et Charles I. Jones, ont identifié, entre autres, des variables susceptibles d'influencer négativement la croissance économique dans un Etat. Ces variables se partagent un dénominateur commun : l'instabilité politique. Celle-ci affaiblit les institutions, promeut la corruption, décourage les investissements de toutes sortes. Il suffit, disent-ils, d'avoir un coup d'Etat pour passer d'une société respectant les règles de droits à une république bananière.¹ Ce qui suggère donc une relation négative entre la croissance

¹ COMMINS S., « Fragilité et sécurité en Afrique », dans *African Security Brief*, avril 2011, p. 47.

économique et l'instabilité politique, vue ici comme l'avènement de troubles politiques comme les coups d'Etat par exemple.

Selon les résultats d'Alberto Alesina et ses coauteurs, le taux moyen de croissance économique s'élève à 2.8 % pour l'ensemble des 113 pays de l'échantillon sur la période allant de 1960 à 1982, pour une année où il n'y a pas eu de changement gouvernemental. Cette performance chute de moitié en présence de changement gouvernemental. Dans le cas de changement abrupt et/ou irrégulier, le taux de croissance passe à 0.1 % alors qu'en présence de coup d'Etat, le taux de croissance économique devient hautement négatif : -1.3 %. Ceci constitue alors un véritable coup de grâce économique.

I. 2. Instabilité facteur de régression économique

L'instabilité affecte la croissance économique de la République Démocratique du Congo parce qu'elle a augmenté l'incertitude politique qui, à son tour, a influé négativement sur les principales décisions des agrégats économiques comme l'épargne et l'investissement.

Les analystes économiques disent qu'une probabilité élevée de changement gouvernemental implique une incertitude sur la planification des politiques publiques. Cette situation conduit les agents économiques rétifs aux risques, à adopter une attitude attentiste en reportant ou en annulant toute initiative susceptible d'accroître le volume des activités économiques.

De plus, ces situations d'instabilité en RDC favorisent la morosité des investissements locaux et la répulsion des entrepreneurs étrangers, qui préfèrent naturellement des Etats plus stables au point de vue institutionnelle et sécuritaire.

Inversement, une faible croissance économique tend à augmenter la probabilité qu'un pays devienne instable. Une abondante littérature a démontré empiriquement que dans les démocraties des pays industrialisés, la

probabilité de réélection d'un pouvoir dépend du taux de croissance économique durant les périodes précédant immédiatement les élections.²

A titre d'exemple, le président américain Barak Obama, en pleine campagne pour sa réélection, a profité de la reprise économique des Etats-Unis durant cette période fatidique. Même dans les Etats autoritaires, une faible croissance économique accroît l'insatisfaction populaire, donnant l'occasion à des manifestations et activités antigouvernementales susceptibles de dégénérer en renversement institutionnel.

Ainsi, nous allons maintenant parcourir les performances économiques réalisées durant la période de 2006 à 2016 en République Démocratique du Congo. Cette période se caractérise par la stabilité des institutions politiques nonobstant quelques poches de conflits à l'Est du pays.

II. STABILITE POLITIQUE ET SITUATION ECONOMIQUE DE LA RDC

Dans ce point, il est question d'aborder l'incidence de la stabilité politique sur les indicateurs économiques en RDC notamment : la croissance économique, l'inflation, les finances publiques, la balance des paiements, le marché de change ainsi que les investissements.

II. 1. Croissance économique

Au cours de l'exercice 2007, les résultats préliminaires des réalisations de la production établissent la croissance économique à 6,3 % contre une prévision de 6,5 %. Comparée à l'année 2006 où le taux de croissance s'est situé à 5,6 %, l'activité s'est améliorée de 0,7 point de pourcentage.³

La croissance économique a connu une stagnation en 2008, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel s'étant situé à 6,2 % contre 6,3 % l'année précédente. Ce taux initialement estimé à 10,8 % a été revu à la baisse à la suite du recul de l'activité de production observé à partir du troisième trimestre. La baisse de l'activité enregistrée au cours du second

² PERRAUDIN C., « La prise en compte de rupture dans l'évaluation des variables économiques : Les modèles de changement de régimes », dans *Technical report*, octobre 2015, p. 27.

³ Banque Centrale du Congo 2007, p. 5.

semestre, consécutive à l'effondrement de la demande internationale, a marqué l'entrée en récession de l'économie congolaise, à l'instar d'autres pays.

Les facteurs à la base de cette contre-performance tiennent à la baisse de l'activité du secteur minier, particulièrement affectée par la chute des cours des minerais et des métaux suite à la crise financière. L'impact de cette crise sur le secteur minier s'est répercuté sur le secteur des transports et communications ainsi que de celui des services marchands.⁴

L'évolution économique et financière de la République Démocratique du Congo en 2009 a été marquée par un net ralentissement de l'activité économique. La croissance économique a été de 2,8 % contre 6,2 % en 2008. Ce repli est dû essentiellement aux effets de la crise économique et financière internationale. En effet, la baisse de la demande mondiale et la chute drastique des cours de principaux produits d'exportation, se sont répercutées sur les secteurs exposés notamment, les mines et les hydrocarbures, avec des effets d'entraînement sur l'activité d'autres branches telles que les services marchands non financiers, et les transports et communications.

La République Démocratique du Congo s'est fortement ressentie des effets de cette crise à cause, entre autres, de la diversification limitée de son économie et de sa forte dépendance vis-à-vis des exportations des produits de base ainsi que des capitaux étrangers. Les activités économiques sont demeurées vulnérables face aux chocs extérieurs notamment, la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques ainsi que la baisse des investissements directs étrangers.⁵

Après avoir été laminée en 2009 par la crise économique et financière internationale, l'activité économique s'est nettement améliorée en 2010. En effet, les résultats préliminaires des réalisations de la production à fin décembre 2010 établissent la croissance économique à 7,2 % contre une prévision de 6,1 %. Comparée à l'année 2009 où le taux de croissance s'est

⁴ Banque centrale du Congo 2008, p. 4.

⁵ Banque centrale du Congo 2009, p. 5.

situé à 2,8 %, l'activité économique s'est améliorée de 4,4 points de pourcentage. Ce résultat traduit la reprise de l'activité économique déjà perceptible au terme du premier semestre 2010 et qui s'est accélérée à la seconde moitié de l'année. Le profil de l'économie a été dominé principalement par le dynamisme affiché dans la branche d'activités extractives ainsi que modérément dans les secteurs de l'Agriculture, du commerce et des constructions.⁶

L'activité économique intérieure est demeurée vigoureuse en 2011, bien qu'en léger ralentissement. En effet, le taux de croissance est estimé à 6,9 % contre 7,1 % en 2010. Cette réalisation a été soutenue essentiellement par le dynamisme affiché dans les secteurs des mines, de la construction, de l'agriculture et du commerce de gros et de détail. Nonobstant de cette évolution favorable, l'économie congolaise demeure vulnérable aux chocs à cause, notamment de la diversification limitée de ses activités économiques et de sa forte dépendance vis-à-vis des exportations des produits de base ainsi que des capitaux étrangers.⁷

L'activité économique en République Démocratique du Congo a poursuivi son expansion, dans un contexte de ralentissement de la croissance économique mondiale. En effet, le taux de croissance du PIB s'est établi à 7,2 % contre 6,9 % l'année précédente. Cette croissance a été impulsée par la performance des secteurs des mines, du commerce de gros et de détail, des bâtiments et travaux publics ainsi que de l'agriculture.⁸

En dépit du contexte d'austérité et de reprise hésitante de l'économie mondiale, la croissance de l'activité économique en République Démocratique du Congo s'est poursuivie en 2013. En effet, le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une croissance de 8,5 % contre 7,2 % en 2012. Cette vigueur de l'activité économique est essentiellement tributaire de la bonne performance des secteurs primaire et tertiaire, sous l'impulsion respectivement des

⁶ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2010, p. 5.

⁷ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2011, p. 5.

⁸ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2012, p. 20.

industries extractives ainsi que des activités de commerce et de la téléphonie mobile.⁹

L'économie congolaise a été marquée par la consolidation de l'activité économique au cours de l'année 2014. En effet, le taux de croissance économique est ressorti à 9,5 % contre 8,5 %, une année auparavant. Cette croissance, tirée par les secteurs primaire et tertiaire, est largement supérieure à la moyenne de 4,9 %, enregistrée au niveau de l'Afrique subsaharienne.¹⁰

L'évolution de l'économie congolaise a été marquée par le ralentissement de l'activité économique en raison de la faiblesse de la demande mondiale. En effet, le taux de croissance économique s'est établi à 6,9 % revenant de 9,5 % en 2014. Au niveau de l'offre globale, cette situation a été consécutive à la contre-performance du secteur primaire, tandis qu'au niveau des emplois finals, elle a résulté de la baisse des investissements tant publics que privés.¹¹

La croissance économique, en République Démocratique du Congo, a ralenti en 2016 pour s'établir à 2,4 % après 6,9 % en 2015, soit son plus bas niveau depuis 2002. Ce ralentissement de l'activité économique a été consécutif principalement à la morosité du secteur primaire, au niveau de l'offre, et à la faiblesse des investissements tant publics que privés, au niveau des emplois finals.¹² Le tableau ci-après présente l'évolution de la croissance économique en RDC :

Tableau n°1. L'évolution de la croissance économique en RDC (en %)

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
5,6	6,3	6,2	2,8	7,2	6,9	7,2	8,5	9,5	6,9	2,4

Source : élaboré par nous-mêmes sur base des données recueillies de différents rapports de la BCC.

⁹Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2013, p. 29.

¹⁰ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2014, pp. 19-20.

¹¹ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2015, p. 20.

¹² Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2016, p. 20.

Il résulte de l'observation de ce tableau sur l'évolution de la croissance économique que l'activité économique en RDC pendant la période sous étude a été matérialisée par un taux de croissance moyen de 6,3%.

II. 2. Inflation

Comparé à 2006 période pendant laquelle les taux annuel et annualisé avaient atteint 18,2 %, le rythme de formation des prix au cours de l'année 2007 a enregistré une forte décélération. En effet, les taux annuel et annualisé se sont situés à 9,9 % face à un taux programme fixé à 12 %.¹³

Le rythme de formation des prix intérieurs a connu une accélération en 2008, situant le taux d'inflation annuel à 27,57 % contre 9,96 % en 2007.¹⁴

La reprise de l'inflation observée en 2008 s'est accélérée en 2009 avec une ampleur jamais atteinte depuis que le pays a renoué sa coopération avec la communauté financière internationale. En effet, le taux d'inflation s'est élevé à 53,4 % contre 27,6 % une année auparavant, soit un écart à la hausse de 25,6 points de pourcentage. Cette situation est consécutive à la conjugaison des chocs à la fois endogènes et exogènes tenant principalement à la forte dépréciation de la monnaie nationale face aux devises étrangères dans une économie fortement dollarisée.¹⁵

Après une résurgence des tensions inflationnistes en 2009, avec un taux record de 53,4 % jamais atteint depuis 2002, l'évolution du niveau général des prix a été marquée globalement par une tendance désinflationniste au cours de l'année 2010. En effet, le taux d'inflation annuel s'est situé à 9,8 % contre une cible de 9,9 %. Cette situation est consécutive au renforcement de la coordination des politiques conjoncturelles (budgétaire, monétaire et de change) ainsi qu'à l'amélioration de l'offre des biens et services.¹⁶

¹³ Banque Centrale du Congo 2007, p. 15.

¹⁴ Banque centrale du Congo 2008, p. 15 .

¹⁵ Banque centrale du Congo 2009, p. 22.

¹⁶ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2010, p. 22.

Le rythme de formation des prix intérieurs s'est accéléré en 2011. En effet, le taux d'inflation, à fin période, s'est situé à 15,4 % contre 9,8 % pour l'année précédente.¹⁷

L'inflation enregistrée en 2012 sur l'étendue du territoire national s'est située à 2,72 % contre 10,35 % l'année précédente. Le taux d'inflation réalisé en 2012 est, à plus de 7 points de pourcentage, inférieur à celui de l'objectif fixé à 9,90 %.¹⁸

Le marché des biens et services a été caractérisé globalement par une stabilité des prix intérieurs. En effet, l'inflation enregistrée sur l'étendue du territoire national s'est située à 1,07 %, en de ça de l'objectif fixé de 4,0 % et au taux de 2,72 % réalisé en 2012.¹⁹

L'inflation en RDC a poursuivi sa tendance baissière en 2014, en s'établissant à 1,03 %, après 1,07 % en 2013 et 2,72 % en 2012, par rapport à un objectif annuel de 3,7 %. Ce résultat a été réalisé en dépit de quelques pressions observées dans l'offre de certains produits, notamment ceux des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ainsi que « Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres combustibles ».²⁰

La tendance à la baisse de l'inflation observée depuis 2012 s'est poursuivie en 2015. En effet, la variation de l'indice des prix à la consommation est ressortie à 0,815 % contre 1,03 % en 2014, soit un écart de 2,685 points par rapport à l'objectif annuel de 3,5 %.²¹

L'inflation mesurée par l'IPC global en RDC a largement été à la hausse, atteignant 23,60 % après 0,82 % en 2015 et 1,03 % en 2014, contre un objectif annuel de 4,20 %, soit un écart négatif de 19,40 points. Cette évolution est consécutive notamment à la dépréciation de la monnaie

¹⁷ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2011, p. 22.

¹⁸ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2012, p. 22.

¹⁹ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2013, p. 25.

²⁰ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2014, p. 26.

²¹ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2015, p. 23.

nationale par rapport aux devises étrangères. De même, l'inflation annuelle moyenne s'est établie à 3,69 % contre 0,63 % en 2015.²²

Le tableau ci-après présente l'évolution de l'inflation en RDC pendant la période sous étude :

Tableau n°2. L'évolution de l'inflation en RDC (2006-2016) en %

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
18,2	9,9	27,5	53,4	9,8	15,4	2,7	1,07	1,03	0,81	23,6

Source : élaboré par nous-mêmes sur base des données recueillies de différents rapports de la BCC.

L'observation de tableau n°2 montre que la RDC a enregistré un taux d'inflation de 14,8% en moyenne pendant la période sous étude. Ce taux est inférieur à celui enregistré pendant la décennie 90.

II. 3. Les finances publiques

Au courant de l'exercice 2007, le Gouvernement s'est efforcé de resserrer la gestion des finances publiques. Toutefois, il a dû relâcher sa discipline face aux réalités politiques et sociales. Des augmentations qui en ont résulté sont néanmoins restées inférieures à celles envisagées dans le budget 2007 révisé, adopté en juin par le Parlement. Dans ce contexte, le Gouvernement a dû revoir sa programmation pour le reste de l'année 2007 à travers une augmentation des dépenses, notamment les salaires (0,4 % du PIB), et les biens et services (0,5 % du PIB). Cependant, afin de limiter les effets inflationnistes, cette augmentation devait être financée par un effort accru de mobilisation des recettes.

Au dernier trimestre, en raison de fortes pressions sur les dépenses, celles-ci se sont accentuées au-delà de leurs prévisions. Ainsi, l'accroissement imprévu des dépenses courantes, notamment celles en rapport avec la souveraineté et la sécurité ainsi que les transferts aux régies financières et aux provinces dans les deux derniers mois de l'année, a creusé le déficit

²² Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2016, p. 23.

budgétaire dont la monétisation a engendré le dérapage constaté à la fin de l'exercice sous examen.²³

Cependant, en octobre 2008, les tensions à l'Est du pays ont dégénéré en un nouveau conflit, remettant en cause les progrès enregistrés dans l'exécution des opérations du cadre budgétaire, à la suite de l'accroissement imprévu des dépenses sécuritaires. Ainsi, le solde global des opérations financières de l'Etat s'est établi à -0,5 % du PIB contre -0,4 % en 2007. Toutefois, cette dégradation relativement moins prononcée des finances publiques ne doit pas être considérée comme caractéristique de différentes phases de l'exercice budgétaire.²⁴

L'exercice budgétaire 2009 s'est soldé par un excédent de 0,5 % du PIB, alors que le budget était arrêté en équilibre. Les recettes du cadre budgétaire ont représenté, d'une année à l'autre, 19,5 % du PIB et 23,3 %. Quant aux dépenses, elles se sont accrues de 3,1 points de pourcentage, s'établissant à 22,8 % du PIB contre 19,7 % en 2008.²⁵

L'exercice budgétaire en RDC s'est clôturé par un excédent budgétaire de 1,2 % du PIB contre 0,5 % une année plus tôt.

L'exercice budgétaire s'est soldé par un léger déficit de 1,6 % du PIB, alors que le budget était arrêté en équilibre. Les recettes du cadre budgétaire ont représenté, d'une année à l'autre, 19,2 % du PIB contre 19,0 % en 2010. Quant aux dépenses, elles se sont accrues de 2,4 points de pourcentage, s'établissant à 20,3 % du PIB contre 17,9 % en 2010.²⁶

Par ailleurs, les opérations du cadre budgétaire se sont soldées par un excédent de 2,5 % du PIB. Cette situation résulte essentiellement d'importants ajustements à la baisse des dépenses budgétaires dont le taux d'exécution n'a atteint que 51,0 %. Ce faible taux est partiellement expliqué

²³ Banque centrale du Congo 2007, p48

²⁴ Banque centrale du Congo 2008, p68

²⁵ Banque centrale du Congo 2009, p75

²⁶ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2010 p69.

par l'adoption tardive du budget 2012 qui a retardé la planification des projets, le lancement des marchés publics et les engagements financiers.²⁷

Les opérations du Trésor en RDC se sont clôturées par un déficit de 0,3 % du PIB contre un excédent de 1,3 % une année plus tôt. Les opérations financières de l'Etat se sont clôturées par un déficit de 0,29 % du PIB, contre 0,35 % en 2013.

En ce qui concerne le solde budgétaire, la balance des opérations financières de l'Etat a affiché un déficit représentant 0,7 % du PIB en 2015 contre 0,3 %, une année plus tôt.

Les opérations financières de l'Etat se sont clôturées par un déficit de 1,2 % du PIB en 2016 contre 0,6 % une année auparavant. D'une manière globale les finances publiques se sont améliorées pendant la période sous étude.

II. 4. La balance des paiements

Le solde global de la balance des paiements s'est amélioré en 2007, passant d'un déficit de 5,0 % du PIB en 2006 à 2,7 % une année après. Cette évolution est consécutive à la bonne tenue de la balance commerciale et des transferts courants.²⁸

Dans ce contexte, la balance des paiements s'est soldée, par un déficit de 5,3 % du PIB en 2008 contre 2,7 % une année auparavant. Cette situation résulte essentiellement de la détérioration du compte des transactions courantes.

Le déficit global de la balance des paiements s'est accentué en 2009, se situant à 912,0 millions de USD contre 632,2 millions en 2008. Rapproché au PIB, ce déficit a représenté respectivement 8,2 % contre 5,3 %. Cette évolution résulte essentiellement de la détérioration du compte courant, induite par les effets de la crise financière internationale.²⁹

²⁷ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2011, p.77

²⁸ Banque Centrale du Congo 2007, p. 93.

²⁹ Banque Centrale du Congo 2009, p. 124.

Le déficit global de la balance des paiements a progressé à 9,1 % du PIB contre 8,2 % en 2009, suite à l'accentuation des déficits des services et des revenus dans un contexte du relèvement du solde commercial.

L'excédent de la balance des paiements s'est établi à 0,5 % du PIB contre un déficit de 8,6 % en 2010. Cette évolution est consécutive à l'amélioration sensible du compte de capital et d'opérations financières.³⁰

La croissance mondiale a été soutenue principalement par les économies émergentes. Le dynamisme de ces économies a permis de soutenir le bon comportement de la balance des paiements congolaise, laquelle s'est soldée par un excédent représentant 3,2 % du PIB contre 0,5 % en 2011.

Le secteur extérieur a été marqué en 2013 par la détérioration du solde de la Balance des paiements. Cette situation a été due à la poursuite du ralentissement de la croissance économique mondiale observée depuis 2012, en raison de la mise en œuvre des mesures d'austérité budgétaire dans la plupart des économies avancées.

Le secteur extérieur a été caractérisé principalement par une amélioration du solde global de la Balance des paiements, induite par la bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières.

Les relations économiques extérieures ont été caractérisées principalement par une détérioration du solde global de la balance des paiements, induite par le ralentissement du solde du compte de capital et d'opérations financières. Cette situation était due notamment au recul des investissements étrangers.

Les comptes extérieurs ont principalement été caractérisés par la poursuite de la détérioration du solde global de la balance des paiements, entamée depuis 2015, à la suite du recul sensible de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. Il s'en est dégagé une forte pression sur la demande des devises afin de soutenir les importations.

³⁰ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2011, p. 111.

II. 5. Marché de change

L'évolution du taux de change s'est ressentie de l'amélioration de la position extérieure du pays. En effet, à fin 2007, la monnaie a enregistré une légère appréciation de 0,1 % contre une dépréciation de 16 % à fin 2006.

A fin décembre 2008, le franc congolais a enregistré une dépréciation de 21,3 % à l'indicatif et de 23,2 % sur le marché libre. En effet, le taux de change s'est établi à 639,3 CDF le dollar au 31 décembre 2008 contre 502,9 CDF le 31 décembre 2007. Sur le marché parallèle, le taux de change est passé de 504,7 CDF le dollar à 657,5 CDF d'une année à l'autre.

Le taux de change a enregistré une dépréciation de 29,2 % à l'indicatif et de 28,1 % au parallèle en 2009 contre respectivement 21,3 % et 23,2 % une année plus tôt, en dépit d'un excédent de l'offre des devises observée sur le marché des changes. Cette situation a été induite essentiellement par les anticipations des agents économiques.

L'évolution du taux de change a été caractérisée par une relative stabilité traduite par une dépréciation de 1,4 % du cours indicatif contre celle de 29,2 % en 2009.³¹

Au cours de l'année 2011, l'évolution du taux de change a été globalement stable. En effet, par rapport à décembre 2010, il a été noté des appréciations de la monnaie nationale de 0,5 % à l'indicatif et de 1,9 % au parallèle ainsi qu'une dépréciation de 0,4 % au marché libre.³²

L'année 2012 a été globalement marquée par une relative stabilité du taux de change. La valeur du Franc congolais a enregistré, au terme de cette année, une dépréciation de 0,5 % par rapport à fin décembre 2011.³³

La stabilité, bien que relative, du taux de change observée depuis 2010 s'est poursuivie en 2013, grâce à une bonne coordination des politiques

³¹ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2010, p.23

³² Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2011, p.116.

³³ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2012, p. 127.

conjoncturelles. En effet, le taux de change indicatif s'est établi à 925,5 CDF/USD à fin décembre 2013 contre 915,2 CDF en 2012.³⁴

Le marché des changes est resté globalement stable en 2014. En effet, les taux de change, à l'interbancaire et au parallèle, ont fluctué dans l'intervalle de 921,0 CDF à 938,0 CDF le dollar américain.³⁵

Le marché de change est resté globalement stable en 2015, le taux de change ayant fluctué dans la fourchette de 924,0 CDF le dollar américain à 928,0 CDF. Aussi, comparativement à l'année précédente, une dépréciation de 0,4 % contre une appréciation de 0,1 % en 2014, a-t-elle été observée à l'indicatif.³⁶

Sur le marché interbancaire, le franc congolais s'est déprécié de 23,6 % selon les données à fin période et de 8,4 %, en considérant les données moyennes annuelles contre respectivement de légères dépréciations de 0,4 % et 0,08 % en 2015.³⁷

II. 6. Investissements

Les investissements bruts ont participé à la formation des richesses intérieures en concurrence de 39,0 % en 2007 contre 33,8 % une année plus tôt. Cet accroissement a été essentiellement soutenu par les entreprises et les ménages en concurrence de + 80 % de l'ensemble de la formation brute du capital.

Les dépenses des entreprises ont concerné l'achat des biens d'équipement dans le secteur de la téléphonie mobile, des industries minières, tabaciques et alimentaires. L'augmentation des investissements privés particulièrement traduit le regain de confiance dans le chef des investisseurs suite à consolidation de la stabilité macroéconomique, aux perspectives de reconstruction du pays et à la poursuite des activités dans le secteur minier.

³⁴ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2013, p.124

³⁵ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2014, p. 114.

³⁶ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2015, p.107

³⁷ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2016, p. 115.

Quoiqu'en léger recul par rapport à l'année précédente, le rythme de progression du taux d'investissement en 2008 reste positif, lié d'une part aux investissements publics portant essentiellement aux investissements directs, et d'autre part au dynamisme des activités dans les secteurs de mines au premier semestre et de construction par les entreprises privées et les ménages ainsi qu'aux investissements réalisés dans le secteur bancaire grâce à l'apport des capitaux frais.

En ce qui concerne les investissements réalisés dans le cadre budgétaire, ils ont concerné principalement les équipements des administrations, les infrastructures économiques (Construction et réhabilitation des routes, ponts et chaussées), équipements médicaux et les travaux antiérosifs.

D'une année à l'autre, les investissements publics sont passés de 22.384,3 millions de CDF à 160.755,0 millions. Quant aux investissements privés, les données disponibles publiées par l'Agence nationale pour la promotion des investissements et la Commission Interministérielle, chargée d'approuver les listes des biens à importer par les entreprises minières sous le régime douanier, portent sur les intentions d'investissements exprimées par les promoteurs privés, mixtes et parapublics.

Le Conseil de Promotion et d'Agrément a agréé 123 projets (de création, d'extension ou de modernisation) évalués à 2.399,2 millions de USD au cours de cette année. Ces différents projets, ayant bénéficié des avantages liés au code des investissements, devraient permettre la création de 19.848 emplois, dont plus de 80,0 % en faveur des nationaux.

La formation brute de capital fixe en 2009 a connu un ralentissement en s'établissant à 2,8 %, après une progression de 6,9 % en 2008. Cette évolution reflète le ralentissement des investissements des particuliers dans le secteur de l'immobilier, notamment sous l'effet de la crise économique mondiale.

Cependant, il importe de relever que ce ralentissement a toutefois été contrebalancé par les grands travaux d'infrastructures entrepris par le Gouvernement au cours de la même période.

Après la période de la crise économique mondiale en 2009, la tendance au redressement de la courbe de la croissance du PIB et à l'augmentation du revenu réel est de plus en plus évidente en 2010. C'est dans ce contexte qu'il a été relevé une augmentation significative de l'investissement dont la contribution à la croissance du PIB a été de 3,2 points de pourcentage contre 0,6 point précédemment.³⁸

La tendance à la hausse observée dans le comportement des investissements bruts l'an dernier s'est légèrement effritée en 2011. En effet, la contribution à la croissance a enregistré un ralentissement s'établissant à 3,4 points contre 1,6 point, en dépit de la reprise des activités au lendemain de la crise économique et financière mondiale.³⁹

La contribution des investissements bruts à la croissance du PIB a été de 4,6 points de pourcentage contre 3,5 points une année plus tôt. Cette progression résulte, entre autres, du dynamisme de la branche des industries extractives par l'extension des activités de certaines sociétés, d'une part, et de la poursuite des travaux de reconstruction et de modernisation du pays, d'autre part.⁴⁰

La contribution des investissements bruts à la croissance a été de 2,1 points de pourcentage contre 1,1 point en 2012, avec une part prépondérante du secteur privé (1,8 point de pourcentage). Rapproché à son niveau de 2012, le taux d'investissement en 2013 a faiblement baissé pour se situer à 27,9 % du PIB contre 28,2 %. Ce niveau reste faible pour permettre la réalisation d'une croissance économique soutenue et susceptible de consolider la création d'emplois et de réduire le chômage.⁴¹

Les investissements bruts ont progressé de 9,6 % en 2014, en dépit du retard observé dans l'exécution de certains projets publics. Ainsi, ces investissements ont affiché une contribution à la croissance de 17,3 %, tirée

³⁸ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2010, p. 19.

³⁹ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2011, p. 20.

⁴⁰ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2012, p. 24.

⁴¹ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2013, p. 23.

par la Formation Brute du Capital Fixe qui a progressé de 10,7 %, d'une année à l'autre.⁴²

Contrairement à l'année précédente, les investissements bruts ont grevé la croissance en 2015, avec une contribution de -3,0 points. Cette situation s'explique par la contreperformance de la formation brute de capital fixe du secteur public dont la contribution s'est chiffrée à -3,5 points à la croissance. Pour leur part, les investissements réalisés par le secteur privé ont faiblement progressé de 1,9 %, pour une contribution à la croissance de 0,4 point.⁴³

En ce qui concerne les investissements, la formation brute de capital fixe (FBCF) a accusé un recul de 0,3 % en volume contre une régression de 9,4 % en 2015. Spécifiquement, les investissements publics ont baissé de 6,9 % en 2016, sous l'effet de la non-exécution de certains projets publics. Parallèlement, les investissements privés ont enregistré un léger accroissement de 0,9 % après 1,9 % en 2015. Le taux d'investissement a légèrement baissé pour s'établir à 26,3 % du PIB contre 27,3 % une année auparavant.⁴⁴

Le tableau ci-après montre la part des investissements dans le PIB :

Tableau n°3. La part des investissements dans le PIB en RDC (en %)

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
33,8	39,0	6,9	2,8	3,2	3,4	4,6	2,1	17,3	-3,0	26,3

Source : élaboré par nous-mêmes sur base des données recueillies de différents rapports de la BCC.

Il résulte de l'observation du tableau ci-dessus que la part des investissements dans le PIB a été de 12,4% pendant la période sous étude.

⁴² Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2014, p.24.

⁴³ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2015, p. 22.

⁴⁴ Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2016, pp. 21-22.

III. STABILITE POLITIQUE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION

L'amélioration des fondamentaux de l'économie a eu de l'incidence sur la situation sociale de la population. On note une certaine amélioration car le pays a enregistré des progrès sur le plan du développement humain par rapport à la décennie 90 qui était marquée par l'instabilité politique. Ces avancées ont été enregistrées dans le revenu, dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'habitat.

III. 1. Le revenu

Grâce aux efforts de stabilisation macroéconomique, aux réformes et au bon comportement de la demande mondiale des matières premières, la RDC a pu relancer son économie au début de la décennie 2000. Le taux de croissance qui était négatif de 1990 à 2001, a été positif de 2002 à 2016.

Il en est résulté une hausse du revenu par habitant. Le revenu par habitant est passé de 411 USD en PPA en 2001 à 822 USD en PPA en 2014. Malgré cette augmentation, le revenu demeure très faible et ne peut améliorer les conditions de vie de la population congolaise dont la majorité vit sous le seuil de la pauvreté.

III. 2. La santé

Malgré son augmentation de 930 décès 100.000 naissances vivantes en 1990 à 1289 décès en 2001, le taux de mortalité maternelle a été réduit à 846 décès en 2013, mais ce niveau reste relativement élevé par rapport à la moyenne africaine. Au même moment, le pourcentage des femmes ayant reçu des soins prénatals d'un prestataire formé a considérablement augmenté, soit à 88,4 % en 2013 contre 56 % en 1990. Il en est de même des accouchements assistés par un prestataire formé qui ont atteint 80 % en 2013 alors qu'il était à 60% en 2001.

Par ailleurs, le taux de prévalence contraceptive moderne a quadruplé entre 1990 et 2013 passant respectivement de 2,3 % à 7,8 %, mais reste encore inférieur à la cible nationale visée de 15% en 2015. Cette

faible utilisation de la contraception explique le taux élevé de fécondité des femmes congolaises (6,6 enfants contre 4,7 en Afrique).⁴⁵

En dépit de la détérioration de la situation entre 1990 et 2001 à la suite notamment, de l'instabilité politique et des conflits armés successifs, les efforts pour infléchir la tendance de la mortalité des enfants ont abouti à la réduction de moitié du taux de la mortalité infantile à 58 ‰ en 2013 et celle des enfants de moins de 5 ans à 104 ‰ en 2013 et inversement d'autre part, en doublant la proportion des enfants vaccinés contre la rougeole à 71,6 % en 2013. Malgré ces résultats remarquables dans un contexte fragile, les niveaux observés demeurent préoccupants et des efforts considérables restent à faire pour atteindre les cibles visées de 30, 60 et 90 ‰ respectivement pour la mortalité infantile, la mortalité infanto-juvénile et la couverture vaccinale contre la rougeole.⁴⁶

La tendance de la prévalence du VIH dans la population a été inversée par rapport à celle des années 1990 et son niveau se situe autour de 1,2 % en 2014 contre 5 % en 1990. Les nouvelles infections VIH ont baissé de moitié et se situent à 18.049 en 2014 ; les décès dus au Sida ont également baissé de 21 %, avec 17.931 cas en 2014. La proportion des PVVIH mis sous ARV s'est considérablement améliorée, mais reste encore très faible, se situant à 47 % et à 20 % en 2013, respectivement pour l'éligibilité à 350 CD et à 500 CD.

Le taux de prévalence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans est en baisse et se situe à 23 % mais il demeure la cause principale de la mortalité (80 %) et de la morbidité (76 %). La prévalence en tuberculose (toutes formes confondues) a été inversée, passant de 181 pour 100.000 habitants en 2005 à 162 en 2014, même si la poussée démographique a occasionné une augmentation du nombre de cas enregistrés de 2001 à 2014.⁴⁷

⁴⁵ RDC, Rapport bilan OMD 2000-2015, sept 2015, p. 14.

⁴⁶ RDC, Rapport *op.cit.*, p. 14.

⁴⁷ *Ibidem*.

La proportion des ménages qui ont une consommation alimentaire inadéquate a diminué passant de 43% en 2007-08 à 38 % en 2010. Celle des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale a été de 22,6 % en 2013 contre 28 % en 1990.

III. 3. Education

Après un repli considérable entre 1990 et 2001, les taux brut et net de scolarisation dans le primaire ont repris et ont atteint respectivement 118,3 % et 80,4 % en 2013, le taux d’alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans a franchi la barre de 82,4 % en 2013. Le taux d’achèvement du primaire est passé de 24,8 % en 2001 à 69,7 % en 2013. Ce progrès procède des mesures et programmes à haut impact mis en œuvre, de l’augmentation importante de l’offre de service, du financement conséquent de l’Etat ainsi que de la mobilisation accrue des partenaires. Toutefois, des efforts devront être poursuivis et orientés vers l’amélioration de la qualité de l’enseignement et du renforcement de la gouvernance du secteur.⁴⁸

III. 4. Habitat

La proportion des ménages propriétaires de logement est en hausse et s’est située à 76,1 % en 2012. Toutefois, plus de la moitié de ces logements ne répondent pas encore aux normes de salubrité. Les disparités sont criantes entre milieu rural et milieu urbain.⁴⁹

IV. PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE LA RDC

Les résultats des programmes de développement économique et social entrepris en Afrique depuis l’indépendance sont, nous l’avons vu, loin de refléter les espoirs suscités. L’activité économique dominée par le secteur agricole et minier demeure toujours extravertie et orientée davantage vers les intérêts du marché international que vers les besoins des populations locales. Le capital, la technologie et l’équipement des nouveaux Etats sont entièrement d’origine étrangère.

⁴⁸ RDC, Rapport, *Op. cit*, p. 13.

⁴⁹ *Ibidem*.

L'impact de la colonisation y est encore très vivace : il domine toujours les structures économiques, sociales, politiques et culturelles de la région ; et les politiques de développement industriel, calquées sur le modèle occidental, se heurtent à l'extrême fragmentation politique, géographique et ethnique du continent.⁵⁰ L'Afrique et l'Asie du Sud-Est sont aujourd'hui les deux régions du monde les plus menacées par la pauvreté dans les prochaines décennies.

IV. 1. De la réorientation des objectifs du développement congolais

Les premières années de planification n'auront pas été entièrement négatives ; elles auront enseigné aux dirigeants africains des leçons enrichissantes permettant de mieux comprendre la complexité de la nature des instruments du développement socio-économique et de mieux les maîtriser. C'est ainsi que depuis le début des années 1970, de nouvelles tendances et approches ont vu le jour en matière de planification du développement. Parmi celles-ci, on peut retenir :

Le besoin d'élargir la notion de développement à des objectifs autres que la simple croissance économique, des objectifs tendant, par exemple, à la transformation fondamentale des structures socio-économiques et politiques, et visant à associer la croissance à une politique d'équité sociale.⁵¹

La nécessité d'abandonner la stratégie tendant à favoriser les investissements dans les industries d'exportation et les importations de substitution ; et l'adoption d'une politique privilégiant les investissements dans le secteur agricole, l'éducation, la population, la santé, le développement de la main-d'œuvre, la nutrition, les services sociaux, etc. ; en d'autres termes, de réduire le rôle du capital et celui des projets de haute technique, en faveur de la création d'emplois et d'une technique appropriée aux besoins locaux.

⁵⁰ GOULET D., « Development or Liberation ? », dans *International Development Review*, vol. 13, n°03, Septembre 2017, p. 41.

⁵¹ ADEMOLEKUN L.G., « Réforme de la Fonction Publique en Afrique Francophone : Actes d'un Atelier, EDI Banque Mondiale », éd. Lusignan et A. Atomate, Abidjan, 2016, p. 73.

La nécessité d'une plus grande décentralisation dans la politique des investissements permettant la participation d'une plus large partie de la population au processus de la planification et privilégiant les besoins spécifiques des secteurs et des régions.

L'abandon du processus d'une planification des investissements projet par projet, en faveur d'une planification plus fonctionnelle, avec des programmes susceptibles d'influer davantage sur la condition des groupes et des régions les plus pauvres du pays.

En effet, depuis l'indépendance, l'expérience nous enseigne que la croissance maximum du produit national brut ne peut plus être considérée comme l'objectif essentiel de la stratégie du développement. Aujourd'hui, même les défenseurs les plus acharnés de la planification nationale reconnaissent que l'accroissement du revenu national dans les Etats du Tiers Monde n'a pas permis, pour autant, d'améliorer les conditions d'existence de la majorité de leur population : la distribution des biens ainsi créés ne s'est pas faite d'une manière équitable entre les différentes couches sociales. Une autre approche qui privilégie les fonctions de distribution s'impose.

IV. 2. A situation particulière, développement particulier

La conception actuelle du développement en Afrique procède d'une vue simpliste d'une expérience historique de portée relative et spécifique à l'Occident. Par ailleurs, cette vision a tendance à isoler l'économie des autres éléments tout aussi importants du développement, à savoir le social, le politique et le culturel, réduisant ainsi le développement à la simple notion de croissance économique, de croissance des choses.⁵²

Cette approche confère implicitement à la maximalisation du revenu une priorité sur toutes les autres aspirations nationales ; il s'agit, en d'autres termes, d'enrichir le pays le plus rapidement possible, même au détriment des valeurs nationales, des droits civiques les plus élémentaires et du bien-être social.

⁵² YAO A., « Problématique de la Gouvernance en Afrique subsaharienne : Tendance Générale en Afrique francophone », dans *Revue Canadienne d'Etudes du Développement*, numéro spécial, 2016, pp. 57-58.

Par ailleurs, elle fait peu cas de la distribution des revenus parmi les différentes parties de la population. Cette distribution est considérée comme quasi automatique par le jeu du marché ; et tout ce qui peut constituer un obstacle à la croissance du revenu national est intolérablement écarté.

Vingt années d'une telle politique de développement ont largement démenti ses hypothèses de base. Le peu de croissance économique obtenue a bénéficié à une minorité de fonctionnaires, de cadres et de commerçants établis dans les zones urbaines. La copie servile des modèles occidentaux de planification n'a pas entraîné le développement escompté.

Elle aura toutefois permis aux cadres africains de disposer de données statistiques indispensables dans des domaines tels que la démographie, l'urbanisation, l'emploi, les déséquilibres régionaux, le commerce et les finances ; ces données ont quelquefois contribué à mesurer les dimensions et l'ampleur réelles du développement économique et social en Afrique.

En raison même de l'insuffisance de ces résultats, les dirigeants africains doivent réexaminer sérieusement les fondements théoriques de leurs plans de développement. Parmi les nombreux facteurs à reconsidérer ici, figure l'interprétation même du processus du développement africain.⁵³

La formulation des stratégies de développement ne relève pas de la seule vision technique du monde auquel elles s'appliquent. La réalité complexe du sous-développement se trouve reflétée dans les institutions, les traditions, les groupes sociopolitiques et les relations extérieures des pays qui en sont l'objet.

Leur conception du développement et du sous-développement est superficielle, fragmentée et purement économique : le sous-développement y est limité à ses aspects de production industrielle et de croissance ; les plans de développement semblent ignorer le social, l'idéologie et l'interaction de toute une série de données complexes. Dans leur interprétation du sous-développement, les auteurs des plans africains ont compris et présenté ce

⁵³ *Ibidem.*

phénomène comme étant une étape primaire de la croissance des nations de cette région du monde ; l'étape supérieure, celle de la maturité, étant celle atteinte par les pays industrialisés.

Cette vision mécaniste et idéaliste qui ignore la véritable nature du sous-développement doit faire place à une approche plus analytique, susceptible de constituer une base théorique pour la formulation d'une véritable politique de développement. Une telle politique doit mettre l'accent moins sur le degré de développement que sur le type de développement. En effet, la vraie question, ici, par-delà la croissance quantitative des choses, est de savoir à qui profite cette croissance. Dans la politique suivie, quels sont les besoins considérés comme prioritaires et qui en supporte le coût ? C'est pourquoi le développement ne peut se concevoir qu'à travers les changements de structures.

En Afrique, les structures du sous-développement sont à la fois marquées par des facteurs intérieurs et des facteurs extérieurs (les relations de domination avec l'étranger). Parce que le sous-développement n'est pas « un moment » dans l'évolution d'une société isolée, mais bien une partie d'un processus historique général du développement, toute politique sérieuse de développement doit reposer sur les concepts de processus, de structure et de système.

C'est dans ce sens que le sous-développement et le développement constituent des structures interdépendantes dans un même système. La différence entre les deux structures réside dans le fait, pour les pays industrialisés, de pouvoir produire un développement endogène et, pour les pays sous-développés, d'être dans une situation d'économies dominées. Le problème fondamental pour une économie sous-développée est, dès lors, de sortir de la situation de domination pour développer une plus grande capacité de croissance autonome et réorienter son système socio-économique, politique et culturel afin de satisfaire ses propres besoins.⁵⁴

⁵⁴ KABEYA T., « Cours de Stratégies et Politiques de développement », L2 ECODEV, ULK, Kinshasa, 2008-2009, p. 61.

Pour être efficace, une telle politique doit être fondée sur la participation active des populations, à la fois objets du développement et sujets de son processus.

CONCLUSION

Dans cette réflexion, nous sommes parti du constat selon lequel la paix et la stabilité des institutions d'un Etat sont des éléments importants dans la promotion du développement économique et social de l'individu et de la société. La stabilité des institutions politiques est la clé du progrès et du développement car elle affecte tous les aspects liés à la sécurité, au développement économique et social d'une communauté.

Ce constat étant transposé dans le contexte congolais, nous avons cherché de savoir si la stabilité des institutions politiques de la République Démocratique du Congo constitue, non seulement, une condition sine qua non du développement social et économique, mais aussi, analyser les indicateurs macroéconomiques marquant quelques améliorations socioéconomiques durant la période sous-examen.

Au regard de ce qui précède, il y a lieu de signaler que nous sommes abouti au résultat selon lequel, la stabilité politique relative qu'a connue la RDC, a permis l'amélioration des fondamentaux de l'économie congolaise, notamment l'augmentation de la croissance économique, la baisse de l'inflation, la stabilité du marché des changes. L'amélioration du cadre macro-économique a permis l'augmentation des investissements et une certaine amélioration des conditions de vie des Congolais attestée par l'augmentation du revenu national brut par habitant, une légère amélioration des secteurs sociaux, notamment la santé, l'éducation et l'habitat.

Cependant, cette incidence a été négligeable. D'où la nécessité de la mise en place des mesures politiques et économiques pour améliorer et assurer la durabilité de la stabilité politique en vue de promouvoir le développement. Le développement économique ne peut être possible que par la prévalence de la stabilité politique et sécuritaire.

A ce propos, il apparaît nécessaire d'instaurer une véritable démocratie, procéder à la réforme de l'armée et des services de sécurité, promouvoir la bonne gouvernance. Ces mesures doivent être complétées par des mesures économiques pour promouvoir le développement. Si la démocratie est recherchée pour la stabilisation des institutions politiques en RDC, il est cependant important de noter que sa consolidation nécessite une amélioration des conditions de vie de la population. Cette condition ne peut être remplie que si les gouvernants arrivent à améliorer les performances économiques de leur pays ; ce qui à son tour exige la pratique de la bonne gouvernance.

Si la démocratie et la bonne gouvernance est recherchée pour la stabilisation des institutions politiques en RDC, il est cependant important de noter que sa consolidation nécessite une amélioration des conditions de vie de la population. Cette condition ne peut être remplie que si les gouvernants arrivent à améliorer les performances économiques de la RDC.

Les autres acteurs de la gouvernance qui doivent servir de contrepoids au pouvoir exécutif ne sont pas en mesure dans bien des cas à jouer efficacement leur rôle. Dans ces conditions, les politiques partisans des leaders, sans contrepouvoir, peuvent limiter les chances d'une croissance durable qui exigent, pour ce faire, la pratique de la bonne gouvernance.

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des différents acteurs de la gouvernance en République Démocratique du Congo constitue une priorité pour garantir la consolidation de la pratique de la bonne gouvernance.

Si la communauté internationale a aidé par le passé, les autocrates à accéder et à consolider leur pouvoir, il serait souhaitable qu'elle contribue également au renforcement des capacités des administrations, de la société civile et du secteur privé dans les pays africains notamment en République Démocratique du Congo.

La République Démocratique du Congo est appelé à sortir de l'expérience de l'impuissance que vit l'Etat ici et maintenant face aux graves problèmes auxquels la nation fait face.

Il s'agit de l'impuissance devant les pesanteurs des identités meurtrières et des violences inimaginables qui ont fait d'une certaine partie du pays un brasier et un enfer ; l'impuissance devant le danger et les menaces de balkanisation sur lesquelles une certaine conscience congolaise ne cesse d'attirer l'attention de toute la communauté nationale ; l'impuissance devant la misère devenue aujourd'hui structurelle dans un pays pourtant réputé pour son potentiel humain et naturel ; l'impuissance devant la culture de la corruption et de la décomposition morale partout visible dans les structures de l'Etat comme dans la mentalité du peuple ; l'impuissance devant l'esprit de soumission à la fatalité et au pessimisme face aux possibilités réelles de changement politique et de transformation radicale de la société.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANAPI, « Investir en République Démocratique du Congo, République Démocratique du Congo terre d'investissement », Dépliant
- AYISSI A., « Le défi de la sécurité régionale en Afrique après la guerre froide, vers la diplomatie préventive et la sécurité collective », dans *Travaux de recherche de l'UNIDIR, New York et Genève*, n° 27, 1994.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2006.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2007.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2008.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2009.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2010.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2011.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2012.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2013.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2014.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2015.
- Banque Centrale du Congo, Rapport annuel 2016.
- BARILARI A., *La nouvelle gouvernance financière de l'Etat*, LGDJ, Paris, 2010.
- BAYART J.F., ELLIS S. et HIBOU B., *La criminalisation de l'État en Afrique*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1997.

- BISCHOFF A., *Congo-Kinshasa, la décennie 1997-2007*, éditions du Cygne, Gallimard, Paris, 2008.
- BOB J., « L'essor de la gouvernance et ses Risques d'Échec : le Cas du Développement des Etats africains », dans *Revue internationale des sciences sociales*, no 155, mars 2017.
- CASSIERS I. et al., *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, Editions de l'Aube, Paris, 2015.
- CHIUNDA H., « Acteurs de la bonne gouvernance en RDC Post-électorale », dans *Congo-Afrique*, n°423, Kinshasa, CEPAS, 2008.
- COMMINS S., « Fragilité et sécurité en Afrique », dans *African Security Brief*, avril 2011.
- COUTROT T. et al., *Pour en finir avec ce vieux monde. Les chemins de la transition*, Les éditions Utopia, Paris, 2011.
- CROS M.R. et MISSER Fr., *La géopolitique du Congo (RDC)*, éd. Complexe, Paris, 2006.
- GASSAMA I., « Les politiques d'ajustement structurelles et leurs conséquences sur les crises sociales en Afrique », dans *Center blog*, 4 avril 2014.
- GOGUE A.T., *Responsabilité des Débiteurs et des Créanciers dans la Dette de l'Afrique subsaharienne*, Conférence de la Banque Mondiale sur le Développement Economique, Paris, 2015.
- GOULET D., « Development or Liberation ? », dans *International Development Review*, vol. 13, n°03, Septembre 2017.
- KABENGELE D.G., *Géographie économique et humaine de la République Démocratique du Congo*, Vol. 1, Ed. MES, Kinshasa, 2008,
- KABENGELE D. G., *Economie du développement pour le tiers-monde*, éd. CAP, Kinshasa, 2008.
- KABEYA D., *Profil de la République Démocratique du Congo*, Rapport PNUD RD Congo, Août 2011.
- KALDOR M., *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*, Cambridge, Polity Press, 1999.
- KODJO E., *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Karthala, Paris, 1996.

- LASSIDA E., *Oser un nouveau développement, au-delà de la croissance et de la décroissance*, Bayard, Paris, 2010.
- LEDUC, G., *Economie du développement, les pays sous-développés et leurs problèmes*, la découverte, Paris, 1962.
- MASON E., *La planification économique dans les pays sous-développés*, Intercontinental Editions, New York, 2014.
- MUKOKO S., « Politique économique en RDC : leçons des trois dernières décennies », dans *Notes de Conjoncture, nouvelle série*, vol. 1, n°1, octobre 2010.
- NGIMBI K., *Congo-Zaïre: Le destin tragique d'une nation*, L'Harmattan, Paris, 2013.
- NGODI E., *Alliances et mésalliances dans les conflits en République démocratique du Congo*, Presse universitaires Marien Nguabi, Brazzaville, 2005.
- NZANDA-BUANA K., « Principaux problèmes de gestion du développement au Congo (RDC). Sur fond de l'expérience empirique au Congo-Zaïre », dans *IRES*, Kinshasa-RDC.
- OMOMBO O. A., *Pour une croissance économique durable de la République Démocratique du Congo, une approche méthodique*, CEDI, Kinshasa, 2000.
- PERRAUDIN C., « La prise en compte de rupture dans l'évaluation des variables économiques : Les modèles changement de régimes », dans *Technical report*, octobre 2015.
- RDC, Rapport bilan, Objectifs du Millénaire pour le Développement 2000-2015, septembre 2015.
- REY C., « Les recommandations normatives" de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie Française : une lexicographie institutionnelle assumée », Journée d'étude du 05 décembre 2008.
- REYBROUCK V. D., *Congo, une histoire*, éditions Actes Sud, Bruxelles, 2012.
- RIST G., *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2007.
- ROMKEMA H. et VLASSENROOT K., *Gouvernance et leadership dans l'Est de la RDC*, Oxfam, Paris, 2014.

-
- SHOMBA K. et KUYUNSA G., *Dynamique sociale et développement en RDC*, PUC, Kinshasa, 2000.
- URY W., *Comment négocier la paix. Du conflit à la Coopération chez soi, au travail et dans le monde*, Nouveaux horizons, Paris, 1999.
- VAN R. D., *Congo, une histoire*, éditions Actes Sud, Bruxelles, 2012.
- VERON J.B., « L'aide au développement face à la guerre », dans *Focus stratégique*, n° 7, publication de l'IFRI, mai 2016.
- WILLAME J.C., *Gouvernance et pouvoir. Essais sur trois trajectoires africaines*, CEDAF/L'Harmattan, Paris, 1994.
- YENIKOYE I., *Comment analyser la gouvernance ? Définir les indicateurs de bonne gouvernance*, Stock, Paris, 2010.